

BAROMÈTRE D'OPINION DE LA DREES

SUR LA SANTÉ, LA PROTECTION SOCIALE ET LES INÉGALITÉS

Principaux enseignements de l'enquête 2019

Février 2020

Contacts BVA :

Anne-Laure Gallay, directrice des études institutionnelles
Alessia Pallavicini, chef de groupe
Lolita Salvan, chargée d'études senior
Gautier Jardon, chargé d'études

DREES

10-18, place des 5 martyrs du lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

Le Baromètre d'opinion de la DREES est un outil de référence pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les inégalités sociales.

L'enquête est réalisée à la demande de la DREES par l'Institut BVA depuis 2004. Elle existe depuis 2000. En 2014, un module portant sur la cohésion sociale a été introduit, exploité en collaboration avec la DGCS. Ce module est le prolongement du Baromètre de la Cohésion sociale, qui était collecté et analysé par le Credoc depuis 2011.

Un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine a été interrogé en face-à-face, du 14 octobre au 27 novembre 2019.

Cet échantillon est constitué de 3 030 personnes en 2019 (nommées « Français » dans ce document), ce qui représente une taille importante pour ce type d'enquête. Il a été construit selon la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

Les chiffres clés de 2019	4
Introduction	5
I – Les Français et la dépendance	6
II – Les Français et la protection sociale	9
III – Les Français et le handicap	10

Les chiffres clés

- * **39 %** des Français estiment que, pour compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées, une aide financière doit être accordée à tous sans condition de revenu..... *Voir p.7*
- * **39 %** des Français considèrent que les pouvoirs publics devraient en priorité fournir une aide financière pour améliorer la situation des aidants..... *Voir p.7*
- * **65 %** des Français jugent que la solidarité devrait avant tout être l'affaire de l'État, des collectivités locales ou de la Sécurité sociale..... *Voir p.9*
- * **70 %** des Français ont le sentiment que le système de sécurité sociale national fournit un niveau de protection suffisant..... *Voir p.9*
- * **52 %** des Français affirment que la société actuelle se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées..... *Voir p.10*
- * **56 %** des Français déclarent qu'une aide financière pour compenser les surcoûts liés au handicap doit être accordée à toutes les personnes se trouvant dans cette situation quel que soit leur niveau de revenu..... *Voir p.11*

Introduction

L'étude menée par BVA pour la DREES interroge les préoccupations des Français, leurs jugements sur l'action de l'État et des pouvoirs publics, mais aussi leurs attentes pour l'avenir sur plusieurs grandes thématiques sociales et sociétales comme les inégalités, la pauvreté et l'exclusion, la santé, les retraites, la dépendance, le handicap, la protection sociale et la cohésion sociale. Cette année, les thématiques de la dépendance, de la protection sociale et du handicap ont été approfondies.

La dépendance et la situation des aidants demeurent des préoccupations importantes pour les Français. En 2019, les résultats mettent en relief le souhait d'une plus grande prise en charge, notamment financière, par les pouvoirs publics.

Si le niveau de protection sociale est toujours considéré comme suffisant et pouvant servir de modèle à d'autres pays par une majorité de Français, il est également jugé trop coûteux pour la société.

Enfin, les Français expriment pour la première fois de façon majoritaire le sentiment que la société se donne les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap. Toutefois, une minorité d'entre eux considèrent désormais que l'accessibilité des équipements publics et collectifs de leur quartier s'est améliorée au cours des dernières années.

Cette étude a été réalisée en face à face du 14 octobre au 27 novembre 2019 auprès d'un échantillon de 3 030 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Cette note de bilan présente la synthèse de quelques principaux enseignements de cette étude d'envergure. Les résultats qui suivent peuvent être présentés en niveau comme en évolution ainsi qu'en population générale ou en se concentrant sur des populations spécifiques.

I – Les Français et la dépendance

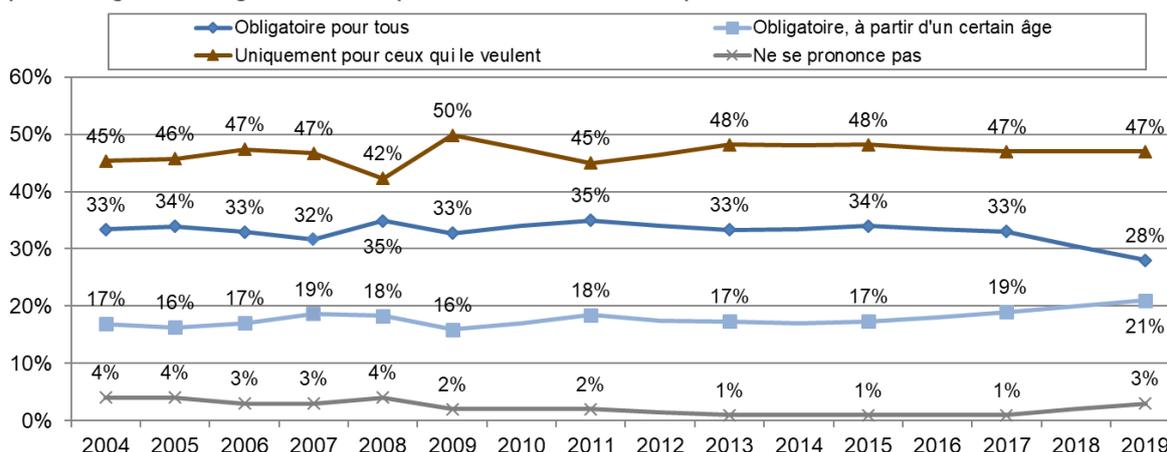
En 2019, près de trois Français sur dix souhaiteraient qu'**en cas de création d'une cotisation couvrant la dépendance, celle-ci soit obligatoire pour tous** (28 %, -5 points par rapport à 2017¹). Il s'agit du plus bas niveau d'adhésion mesuré sur cet indicateur, qui passe sous la barre des 30 % pour la première fois depuis 2004.

- Les Français appartenant à la tranche d'âge des 35-49 ans sont près d'un tiers à souhaiter que cette cotisation soit obligatoire pour tous. Mais cette part est en baisse de 5 points (32 % contre 37%) par rapport à 2017.

En parallèle, 21 % souhaitent que cette cotisation soit obligatoire à partir d'un certain âge, quand 47 % qu'elle le soit uniquement pour ceux qui le veulent (3 % ne se prononcent pas sur la question).

Graphique : Moins de trois Français sur dix souhaiteraient que dans l'hypothèse d'une création de cotisation spécifique pour être couvert au cas où l'on devienne dépendant, elle soit obligatoire pour tous

Opinion à l'égard de l'obligation de cotiser pour être couvert en cas de dépendance



Note : Réponse à la question « Si on devait créer une cotisation spécifique pour être couvert au cas où l'on devienne dépendant, devrait-elle être... ? »

Lecture : En 2019, 28% des Français estiment que, si une cotisation spécifique pour être couvert au cas où l'on devienne dépendant était créée, elle devrait être obligatoire pour tous

Champ : Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

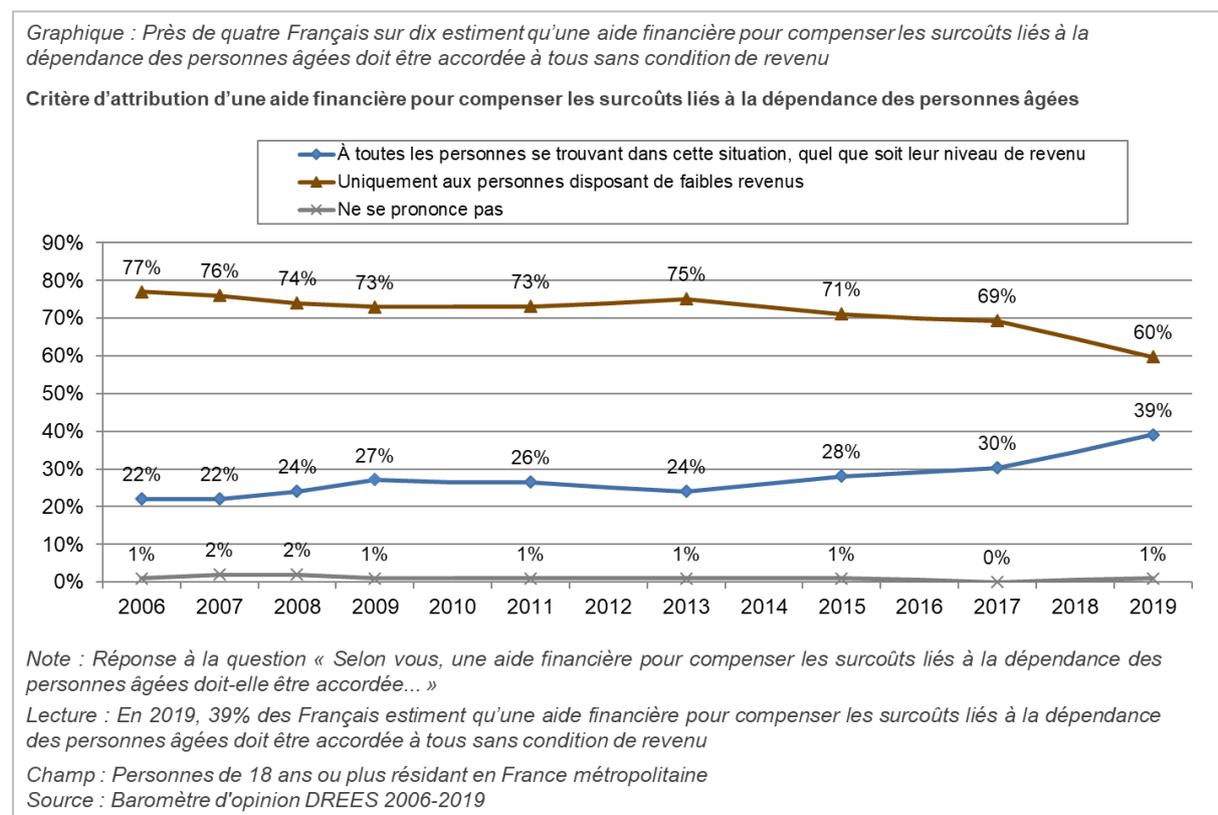
Source : Baromètre d'opinion DREES 2004-2019

¹ Note de lecture : les écarts mentionnés correspondent à des différences de points de pourcentage.

Pour compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées, 60 % des Français considèrent qu'une aide financière doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus, contre 39 % qu'elle doit être accordée à **toutes les personnes se trouvant dans cette situation, quel que soit leur niveau de revenu**.

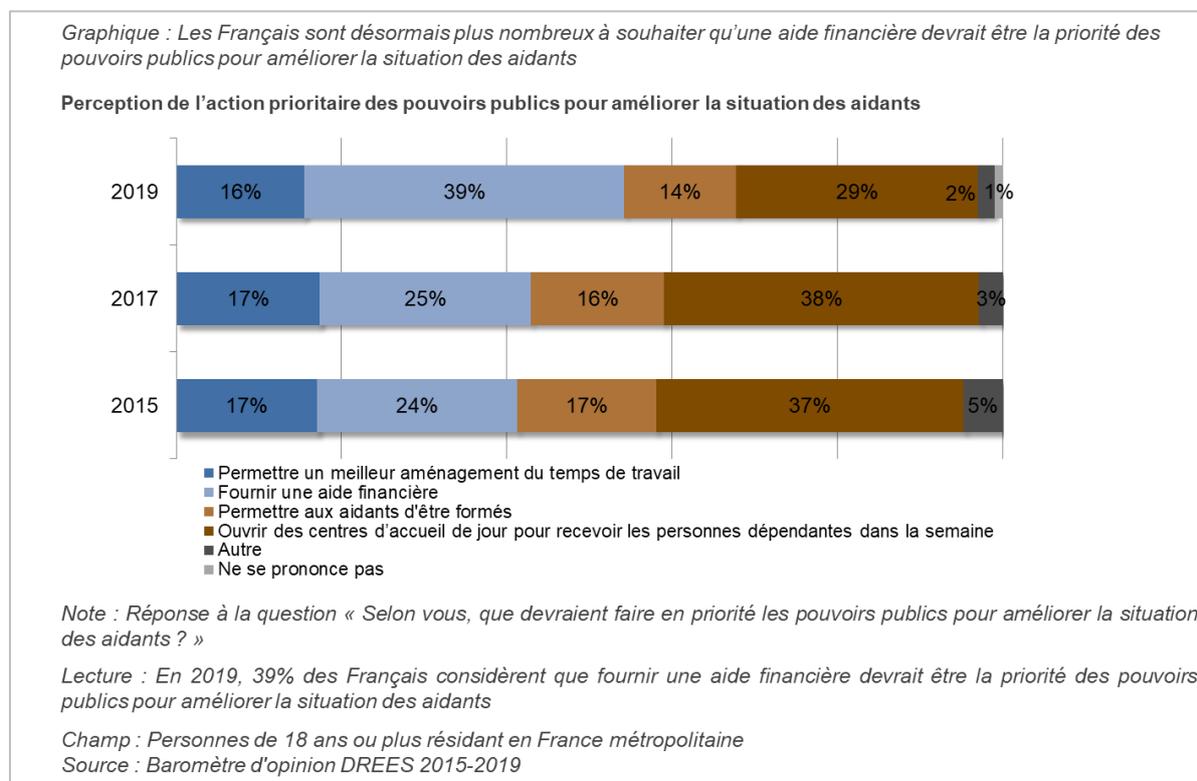
Même s'il reste minoritaire, le sentiment qu'une aide financière en cas de dépendance doit être accordée à tous sans condition de revenu augmente depuis 2013. Cette hausse est notamment sensible entre 2017 (30 %) et 2019 (39 %), année du plus haut niveau jamais atteint dans le baromètre.

A l'inverse, la considération selon laquelle cette aide financière ne devrait bénéficier qu'aux faibles revenus est en nette diminution (60 %, soit une baisse de 9 points par rapport à 2017) et atteint son niveau plancher.



Amenés à se positionner sur ce que les pouvoirs publics devraient faire en priorité pour améliorer la situation des aidants, près de quatre Français sur dix citent désormais en premier lieu **l'aide financière** (+14 points depuis 2017), devant l'ouverture de centres d'accueil de jour pour recevoir les personnes dépendantes dans la semaine (29 %, -9 points depuis 2017). Ces résultats marquent une inversion par rapport à la hiérarchie des priorités observées lors des précédentes vagues d'enquête : si l'ouverture des centres d'accueil était davantage soutenue lors des précédentes mesures, c'est aujourd'hui la dimension économique qui est la plus favorisée.

Une proportion moins importante de Français mentionnent un meilleur aménagement du temps de travail (16 %), et le fait de permettre aux aidants d'être formés (14 %).



Lorsque l'on interroge les Français sur **la perspective de vivre eux-mêmes à l'avenir dans un établissement pour personnes âgées**, seuls 28 % estiment que ce serait quelque chose d'envisageable. Ce résultat est en baisse de dix points depuis 2015 et de six points comparé à la précédente vague en 2017. Il atteint également son plus bas niveau depuis 2004.

A l'inverse, deux tiers des Français (68 %) jugent que cette solution n'est pas envisageable, dont 42 % qu'elle n'est pas envisageable du tout.

Alors que le projet de loi grand âge et perte d'autonomie doit être présenté à l'été 2020, les sujets de la dépendance et la situation des aidants demeurent des préoccupations importantes dans l'opinion des Français. Des évolutions notables sont à souligner sur certains indicateurs, en particulier sur la prise en charge financière.

II – Les Français et la protection sociale

En 2019, pour près des deux tiers des Français, **la solidarité devrait avant tout être l'affaire de l'État, des collectivités locales ou de la Sécurité sociale** (65 %). Ce résultat est en hausse de cinq points comparé à 2017 et de huit points depuis 2015.

- Les jeunes âgés de 18 à 24 ans y sont plus souvent favorables en 2019 qu'en 2017 (56 % contre 51 % respectivement).

En revanche, près de trois Français sur dix estiment désormais qu'elle devrait être l'affaire des individus et des familles (28 %), soit le plus bas niveau atteint depuis 2004. Cette proportion est en forte baisse depuis 2013 notamment ; -14 points depuis cette date. Enfin, seuls 6 % considèrent que la solidarité devrait plutôt être gérée par des associations.

D'autre part, le sentiment qu'en France, **le système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant repasse à la hausse** : sept Français sur dix partagent cet avis (70%), soit huit points de plus qu'en 2018 et un niveau comparable à celui observé en 2017.

Par ailleurs, près de huit Français sur dix sont prêts à dire que **le système de sécurité sociale peut servir de modèle à d'autres pays** (78 %), une opinion également en progression de huit points depuis l'an dernier.

Toutefois, une majorité de Français estiment toujours que **ce système de sécurité sociale coûte trop cher à la société** (54 %). Bien que similaire à l'an passé, ce résultat est en recul de 10 points depuis 2016.

Si le niveau de la protection sociale en France est considéré comme suffisant et pouvant servir de référence à d'autres pays, il est également jugé trop coûteux pour la société par plus d'un Français sur deux.

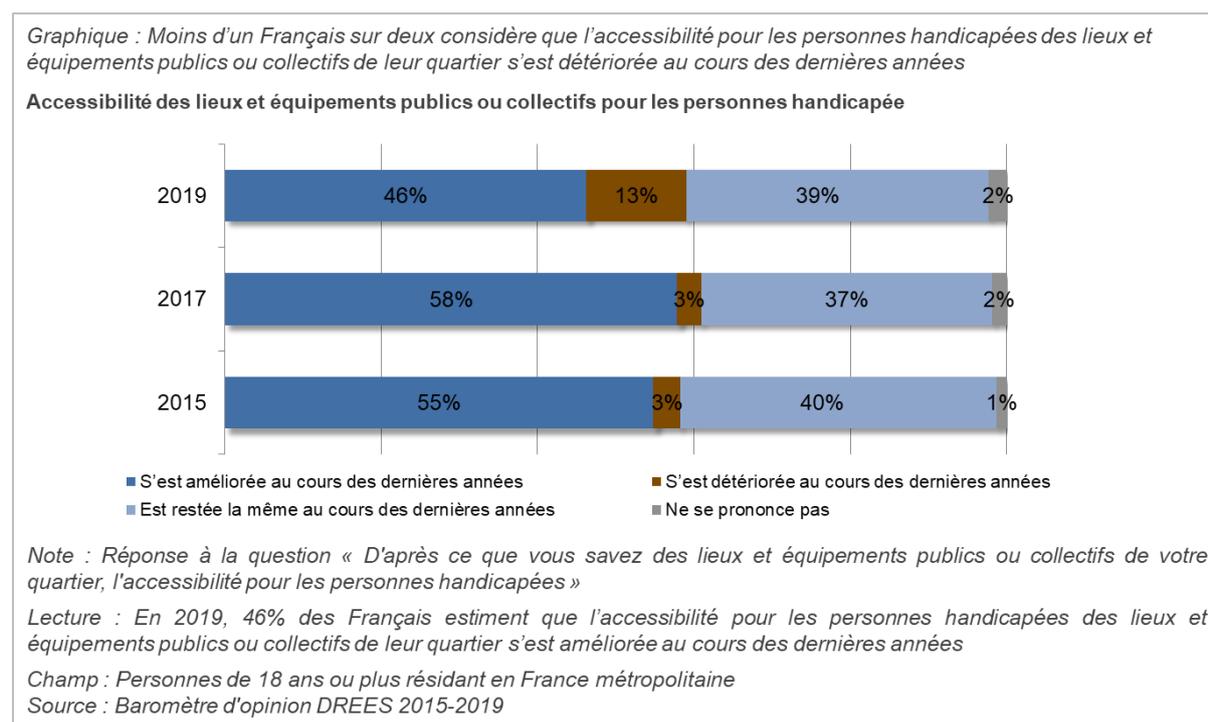
III – Les Français et le handicap

Cette année, pour la première fois depuis l'introduction de cette question dans le baromètre en 2014, **le sentiment que la société actuelle se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées est majoritaire** (52 %, soit neuf points de plus qu'en 2018) : 12 % sont « tout à fait d'accord » avec ce sentiment et 40 % « plutôt d'accord ». A l'inverse, 47 % des Français considèrent que la société ne s'en donne pas les moyens.

- Cette opinion est encore plus partagée qu'en moyenne par les moins de 35 ans (59 %, +8 points) et les salariés du secteur public (55 %, +9 points).

Cependant, d'après leur connaissance sur les lieux et équipements publics ou collectifs de leur quartier, **la part de Français qui considèrent que l'accessibilité pour les personnes handicapées s'est améliorée au cours des dernières années est devenue minoritaire** (46 %). Un résultat en baisse de 12 points comparé à la précédente mesure réalisée en 2017.

Dans une proportion moindre, 13 % des Français jugent que la situation s'est détériorée, un résultat néanmoins en hausse de 10 points depuis 2017. Enfin, 39 % considèrent que l'accessibilité est restée la même au cours des dernières années.



- Parmi les ménages bénéficiant de prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance (AAH, APA, PCH...), 43 % considèrent que la situation quant à l'accessibilité des lieux et équipements s'est améliorée. Cette part enregistre une baisse de cinq points depuis 2017, alors que la proportion de

Français constatant une dégradation augmente de six points et concerne _ 10 % d'entre eux en 2019.

- Le sentiment d'une accessibilité aux personnes handicapées qui s'améliore est également devenu minoritaire auprès des habitants des communes rurales² (48 %, -16 points) et des Français résidant dans l'agglomération parisienne (38 %, -15 points).

Concernant l'attribution d'une aide financière pour compenser les surcoûts liés au handicap, les Français semblent bien moins partagés qu'en 2017 sur le sujet : **une majorité d'entre eux estiment qu'elle doit être accordée à toutes les personnes se trouvant dans cette situation quel que soit leur niveau de revenu** (56 %, +6 points depuis 2017). A l'inverse, 43 % souhaiteraient plutôt qu'elle soit versée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus (-7 points depuis 2017).

Les Français expriment pour la première fois de façon majoritaire le sentiment que la société se donne les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap. Toutefois, seule une minorité de Français considèrent désormais que l'accessibilité des équipements publics et collectifs de leur quartier s'est améliorée au cours des dernières années. Des résultats qui peuvent être intéressants dans la perspective de la Conférence nationale du handicap (CNH) du 11 février 2020.

² Note de lecture : les territoires évoqués correspondent aux regroupements de communes par agglomérations :
- Communes rurales : communes ne présentant pas de zone de bâti continu comptant au moins 2 000 habitants.
- Agglomérations < 20.000 habitants
- Agglomérations de 20.000 à 100.000 habitants
- Agglomérations de 100.000 habitants et plus (hors agglomération parisienne)
- Agglomération parisienne